

Dossier # : 1218155003

Unité administrative responsable : Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de l'urbanisme , Planification urbaine

Objet : Adopter un projet de règlement visant à modifier le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) afin de réviser la carte du patrimoine bâti et de revoir les hauteurs et les densités maximales permises pour le secteur du Quartier chinois situé dans l'arrondissement de Ville-Marie / Mandater l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) pour assurer la tenue de la consultation publique portant sur le projet de règlement modifiant le Plan d'urbanisme / Adopter un règlement intitulé « Règlement de contrôle intérimaire limitant les hauteurs et les densités dans l'arrondissement de Ville-Marie » / Adopter une résolution de contrôle intérimaire.

SENS DE L'INTERVENTION

Document(s) juridique(s) visé(s)

COMMENTAIRES

Voir documents ci-joints.

FICHIERS JOINTS



2022-01-14 - REG - PU_Quartier chinois.doc



Annexe A.pdf



Annexe B.pdf



Annexe C.pdf



2021-12-17 - RCI - Résolution Quartier chinois.docx



Annexe A_Hauteurs.jpg



Annexe B_Densités.jpg



2021-12-17 - RCI- REG.docx



RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Sabrina GRANT
Avocate, Droit public et législation
Tél : 514-872-6872

ENDOSSÉ PAR

Le : 2022-01-14

Sabrina GRANT
Avocate
Tél : 514-872-6872
Division : Droit public et législation